



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 juin 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 juin 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 juillet 2007

**Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier - Aiffres/
Vouillé/Niort - Aménagement de l'accès autoroute A 10 depuis la
RD 740 - Election des représentants de Niort (3 propriétaires de
biens fonciers non bâtis sur la Commune)**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Paul SAMOYAU - M. Robert PLANTECOTE
- M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme
Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Annie COUTUREAU - Mme
Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme
Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - Mme
Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT -
M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme
Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance :

Excusés ayant donné pouvoir :

- Rodolphe CHALLET donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Amaury BREUILLE donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Jeanine BIMES donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Catherine REYSSAT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Gérard NEBAS

Excusés :

Conseillers :

M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine
DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Claudie LAROCHE - Mme Michelle LE
FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2007

DELIBERATION D20070272

RD 740 - Election des représentants de Niort (3 propriétaires de biens fonciers non bâtis sur la Commune)

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Les travaux d'aménagement de l'accès à l'autoroute A 10 depuis la RD 740 ont été déclarés d'utilité publique par arrêtés préfectoraux des 6 juin et 31 octobre 2006, avec obligation au maître d'ouvrage de remédier aux dommages causés aux exploitations agricoles en participant financièrement à l'exécution d'opérations d'aménagement foncier et aux travaux connexes y afférents.

Le Conseil Général, ayant compétence en matière d'aménagement foncier, a décidé, pour faire face à ses obligations, d'instituer une Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier Aiffres – Vouillé – Niort, par délibération de sa commission permanente en date du 19 février 2007.

Par lettre en date du 23 mars 2007, Monsieur Le Président du Conseil Général des Deux-Sèvres a invité à faire procéder, par le Conseil Municipal, à l'élection de 3 propriétaires de biens fonciers non bâtis sur la commune de Niort (2 titulaires et un suppléant) exploitants ou non, appelés à siéger à la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier d'Aiffres – Vouillé – Niort.

L'avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en Mairie, le 4 avril 2007.

Se sont portés candidats les propriétaires ci-après :

- M. FAURE René
- M. NICOLAS Didier
- M. MAINET Stéphane

Qui sont de nationalité française ou assimilés, d'après les conventions internationales, jouissent de leurs droits civils, ont atteint l'âge de la majorité et possèdent des biens fonciers sur le territoire de la Commune.

La liste des candidats est ainsi arrêtée :

- M. FAURE René
- M. NICOLAS Didier
- M. MAINET Stéphane

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Procéder à l'élection des représentants de Niort (3 propriétaires de biens fonciers non bâtis sur la Commune) à la Commission Intercommunale d'aménagement foncier Aiffres/Vouillé/Niort :

* Membres titulaires :

Monsieur René FAURE
Monsieur Didier NICOLAS

* Membre suppléant :

Monsieur Stéphane MAINET

- Procéder à cette désignation par un vote à main levée, après en avoir décidé à l'unanimité ainsi que le permet l'article L. 2121-21 du CGCT.

Sont élus :

* Membres titulaires :

Monsieur René FAURE
Monsieur Didier NICOLAS

* Membre suppléant :
Monsieur Stéphane MAINET

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Gérard NEBAS